

## 25 - Branchements d'eau au plomb - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur** : En complément des 10 branchements d'eau au plomb dont la rénovation a été annoncée dans le programme de travaux du 23 février 2012, 88 autres seront repris au cours de l'année 2013. Le nombre total de reprises sur ces branchements s'en trouvera ainsi porté à 98. Le montant des travaux correspondants est estimé à 190 000 € HT. Les rénovations se feront dans le cadre d'opportunités, éventuellement couplées avec d'autres travaux.

Ces travaux seront subventionnés par l'Agence de l'Eau. Cette subvention sera inscrite sur la ligne 13.13111.00E5002.36100.

### Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- adopter le programme de rénovation des branchements d'eau au plomb étalé sur les années 2012 et 2013, et dont le financement a été prévu au Budget de la Direction de l'Eau

- autoriser M. le Maire à :

. signer le(s) marché(s) à intervenir après mise(s) en concurrence

. solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.

**«M. LE MAIRE** : Pas de remarques, pas d'opposition, pas d'abstention ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 13 juillet 2012.*